



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Fuite en Égypte

Question écrite n° 122166

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux souhaite appeler l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le sort réservé au chef-d'oeuvre d'art pictural de Poussin la Fuite en Égypte. D'une composition très structurée, la Fuite en Égypte a été réalisée vers la fin des années 1650, quelques années avant la mort de Nicolas Poussin, alors qu'il allait se consacrer essentiellement aux Quatre Saisons, commandées par Richelieu et aujourd'hui un des fleurons du Louvre. Considéré comme perdu, il a été retrouvé et racheté par des galeristes avant d'être récupéré par sa précédente propriétaire. Considéré comme un trésor national, le tableau a été temporairement interdit d'exportation. Cependant, il ne reste qu'une seule année au musée des Beaux-Arts de Lyon afin de finaliser la procédure dans la perspective d'un achat éventuel. Ce serait alors la plus importante opération de mécénat jamais lancée en France. Le recours à l'appel à la générosité publique s'avérerait une solution alternative afin de faire entrer une oeuvre d'importance patrimoniale dans un musée. Toutefois, cette solution est malheureusement peu pratiquée en France, malgré les dispositifs d'incitation lancés par M. Aillagon, alors ministre de la culture. Un des derniers cas d'achat dans le cadre d'un appel à la générosité publique est celui du remarquable Vanité avec l'ange aux ailes de papillon, de Jan Sanders van Hemessen (1500-1565), acquis en 1994 par le musée des Beaux-Arts de Lille. Toutefois, la souscription publique avait été complétée par la fondation Bourdon. En cas d'échec d'une procédure de demande de mécénat ou de souscription publique, la Fuite en Égypte devra alors partir à l'étranger ou dans une collection privée et ainsi priver les Français d'une oeuvre majeure de leur patrimoine pictural. Dans ces conditions, elle souhaite qu'il lui indique les mesures qu'il entend prendre afin d'assurer l'efficacité des avantages fiscaux prévus pour ouvrir le patrimoine public aux donations privées. Par ailleurs, elle souhaite qu'il lui indique les mesures qu'il envisage afin de conserver de manière définitive la Fuite en Égypte sur le territoire français.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122166

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3653